

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 20 MARS 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément



Une vue imprenable sur les toits de Fourvière. C'est ce que peut découvrir le public lors des visites insolites proposées par la Fondation Fourvière; qui sont maintenues en dépit du chantier à venir. Photo Aline Duret



Des fissures sont visibles sur les pierres de la tour, particulièrement exposées aux vents et intempéries. Photo Aline Duret

Lyon

La restauration « en urgence » des tours de Fourvière démarre fin mars

C'est en se rendant en haut de la basilique que l'on se rend compte de leur état. Les tours « fortement éprouvées par plus d'un siècle d'exposition aux vents et intempéries » sont aujourd'hui fragiles. Il faut donc réparer. C'est tout le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre désignée par la Fondation Fourvière, propriétaire des lieux, qui a annoncé le lancement de ce nouveau chantier pour la fin mars.

C'est une intervention d'envergure qui est annoncée sur les hauteurs de la colline. Et qui commence à la fin du mois sur deux des tours de la basilique, celle de la Justice et celle de la Force. Le projet vise à restaurer les quatre. Et il a été présenté ce mardi 10 mars lors d'un lancement officiel au Carré de Fourvière.

« Il y avait urgence »

« Enfin », dira Philippe Castaing, président de la Fondation Fourvière, rappelant au passage la nécessité « de transmettre ce patrimoine en bon état », aux côtés de l'équipe

d'Alep Architectes qui conduira ce nouveau chantier. Pour cette opération, dont le coût s'élève à 5,2 millions d'euros, deux campagnes de dons ont dû être lancées. Et « la mobilisation a été immédiate », indiquent les représentants de la Fondation.

Fissures apparentes et pierres encrassées

Tout commence par une étape imposante : l'installation des échafaudages autour des tours. À partir de là, c'est un travail de précision qui est engagé, visant à sécuriser ces ouvrages, ces quatre tours d'angle de la basilique édifiées à partir de 1872, fragilisées et même « fortement éprouvées » avec le temps. « Il y avait urgence », rappellent les intervenants, revenant sur le diagnostic complet de l'état sanitaire des parties hautes réalisé entre 2023 et 2024.

Résultat ? Des charpentes métalliques qui « ont tendance à rouiller » et même « à s'auto-détruire », explique l'architecte Philippe Allart. Il s'agit là de la pierre de Villebois (Ain) dont



État des lieux sur les toits de Fourvière en présence d'Antoine Requin (Fondation Fourvière), Philippe Allart et Amandine Mouraud tous deux architectes (agence Alep). Photo Aline Duret

« les couches de calcaire se séparent avec le temps, laissant s'infiltrer l'eau »... Mais pas seulement.

« Tous les joints sont à reprendre », montre l'architecte Philippe Allart lors d'une visite des lieux, tandis que l'on aperçoit aussi par-dessus les toitures, des fissures apparentes et des pierres encrassées.

« Des filets de protection ont

été posés en attendant les travaux », indique de son côté Antoine Requin en charge des travaux pour la Fondation, qui soulève à deux pas de là une des pierres de l'édifice qui s'est désolidarisée au moment du diagnostic.

Un diagnostic, poursuit Philippe Castaing a été réalisé par Alep et des bureaux d'études, tous deux accompagnés par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). « Ils nous ont aidés à discerner ce qu'il fallait faire sur les 4 tours. Et ils nous ont poussés à restaurer en urgence ces ouvrages ».

On démonte la dalle pour créer un point de ventilation

La solution ? Ou plutôt la seule possibilité pour pallier ces désordres ? Protéger les pierres par du plomb, afin que l'eau n'y pénètre plus et démonter la dalle en pierre qui se trouve

en haut de chaque tour pour créer un point de ventilation. « Quand la charpente métallique est bien ventilée, elle ne rouille pas », explique Philippe Allart. Et enfin, refaire les descentes d'eaux pluviales qui ont été enlevées par le passé.

À l'occasion de cette restauration, les quatre tours seront revues en totalité. « On ne peut pas traiter que la partie haute, il faut une harmonisation », ajoute l'architecte.

Tous les travaux sont réalisés « en site occupé », indique Philippe Castaing, ce qui permet de poursuivre l'accueil du public. Ainsi, le parcours des visites insolites organisées par la Fondation qui, via 345 marches à gravir, emmènent les visiteurs sur le toit de la basilique est maintenu « tant que c'est possible ». Et en cas de « suspension, nous proposons des visites alternatives »

● A.Du

Une « mobilisation exceptionnelle » des donateurs

Pour accompagner « ce projet patrimonial majeur », la Fondation Fourvière a lancé à la fin de l'année 2025, une seconde campagne d'appel aux dons (le premier appel date de fin 2024).

Président du Conseil de surveillance de la commission de Fourvière, Cyril Balas parle d'un « véritable succès populaire ». La mobilisation a été

immédiate et elle est exceptionnelle : près de 200 000 euros ont été collectés auprès des particuliers, note la Fondation qui « exprime sa profonde gratitude envers les nombreux Lyonnais qui se sont engagés une nouvelle fois pour leur basilique ». Et elle dit avoir déjà réuni 2 millions d'euros pour cette opération. 2 000 donateurs se seraient ainsi manifestés.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a annoncé, en décembre dernier, une aide financière d'1 million d'euros.

Pour réaliser l'ensemble du programme, il faudrait parvenir à collecter 5,2 millions d'euros. Cet objectif devrait être atteint. En juin prochain, il est question de dévoiler le nom de nouveaux mécènes, annonce Cyril Balas.

Francheville

Des arbres écorcés pour permettre la renaturation d'une zone humide

Le syndicat de gestion du bassin-versant de l'Yzeron (Sagyrç) réalise actuellement une opération de restauration d'une zone humide sur le secteur de la Patelière à Francheville. Ils écorcent des peupliers pour les faire dépérir progressivement.

Une vingtaine des quelque 200 peupliers de la zone humide située dans le secteur de la Patelière, à Francheville, présentent une blessure régulière de plus d'une dizaine de centimètres de hauteur, sur toute leur circonférence. Sur ces spécimens, l'écorce a été complètement retirée, laissant le bois à nu.

Pas d'inquiétude cependant, ce n'est ni une maladie exotique ni un animal furieux qui s'est acharné sur les troncs de ces arbres, mais bien la main de l'homme, et elle a agi pour des motifs de préservation de l'environnement.

Le syndicat de gestion du bassin-versant de l'Yzeron (Sagyrç) est l'auteur de ces coupes dans le cadre de sa mission de restauration écologique d'une zone humide. « Ces arbres ont une trentaine d'années, ils ont été plantés sans doute pour être exploités ensuite pour le bois (cagettes) et pour assécher la zone, explique Vincent Pasquier, ingénieur au Sagyrç qui a mené ces travaux. Ces arbres ont besoin de beaucoup d'eau pour se développer : ils peuvent pomper chacun près de 200 litres d'eau par jour l'été. »

Technique douce

Désormais propriétaire du terrain, le Sagyrç n'a pas d'intérêt à exploiter le bois, d'autant plus que les accès sont compliqués. Pour renaturer la zone – la monoculture du peuplier n'a pas d'intérêt pour la faune et la flore – il a décidé de suivre la préconisation du conservatoire régional des espaces naturels de Savoie, dont les travaux ont montré que le dépérissement progressif sur pied de l'arbre est une technique douce qui permet d'éviter une coupe brutale tout en accompagnant l'évolution naturelle du milieu.

« On découpe tout autour du tronc une bande d'écorce d'au moins 10 cm, sinon elle se re-



Au fil du temps, ces arbres serviront d'abris à des multiples coléoptères, chiroptères et oiseaux. Photo Sagyrç

constitue. Ainsi, on interrompt le passage de la sève et l'arbre dépérit lentement. Il faut savoir que la partie vivante d'un arbre se trouve en sa périphérie, plutôt qu'en son centre, constitué de bois dur qui soutient l'ensemble. »

Le dépérissement des arbres, un atout pour la biodiversité

Le dépérissement des arbres crée, au fil du temps, de nouveaux habitats favorables à la biodiversité. Les troncs morts et vieillissants constituent en effet des supports essentiels pour de nombreuses espèces, notamment les champignons, les chiroptères (chauves-souris) arboricoles qui trouvent refuge entre l'écorce et le bois pour hiberner. Ils peuvent aussi abriter des coléoptères xylophages qui sont en outre le pas préféré de certains oiseaux ». Et il est préférable de laisser l'arbre sur pied qui ainsi pourrit moins vite que s'il était au sol.

Favorable à la biodiversité

À plus long terme, la disparition progressive des peupliers favorisera le retour d'un cou-

vert forestier naturel, composé d'essences locales spontanées, mieux adaptées aux conditions du site et plus favorables à la biodiversité. On espère le retour naturel de frênes, érables, chênes et tilleuls...

« Cette intervention permettra en outre la reconstitution du fonctionnement hydrologique de la zone humide, aujourd'hui en partie asséchée, ajoute Vincent Pasquier. En parallèle, on suit le niveau de la nappe : en hiver, son niveau est à moins de 50 cm du sol, mais en été, elle descend significativement. On espère qu'avec cette technique, son niveau se maintiendra et même qu'elle pourra, à terme, revenir à l'air libre ».

L'opération se poursuivra dans le temps, avec chaque année, une vingtaine d'arbres concernés.

● Frédéric Guillon

200

Les arbres ont besoin de beaucoup d'eau pour se développer : ils peuvent ainsi pomper près de 200 litres d'eau par jour en été

« La monoculture du peuplier n'a pas d'intérêt pour la faune ni pour la flore. »

Vincent Pasquier, ingénieur environnement au Sagyrç



Les agents de la brigade nature ont pratiqué l'écorçage sur une vingtaine d'arbres. Photos fournies

Dimanche 15 mars 2026

Histoire
locale

Vénissieux

Le jour où l'explosion
d'une usine a détruit
une partie de la ville

Les dégâts des déflagrations.
Photo fournie par l'association
Viniacum

Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1918, à quelques semaines seulement de l'Armistice, une catastrophe industrielle d'une rare violence frappa Vénissieux et Saint-Fons.

Sur le site de l'arsenal, circonscrit par les rues de la République et Gabriel-Péri, un grand atelier de chargement d'obus employait depuis 1915 des milliers de personnes, dont de nombreux Africains et Maghrébins. 80 000 obus y étaient produits quotidiennement pour alimenter l'effort de guerre.

Deux morts et une centaine de blessés

Le 15 octobre 1918 à 22 h 40, une première explosion déchira le silence. Dans l'atelier de chargement de munitions, les magasins d'obus sautèrent les uns après les autres. Une seconde explosion, encore plus puissante, retentit le lendemain matin, faisant trembler toute la ville de Lyon. Les vitres se brisèrent dans les quartiers du Centre, des Brotteaux et de la Guillotière. Le dépôt d'obus de 155 mm fut anéanti.

Les dégâts furent considérables. À Vénissieux, presque toutes les maisons furent endommagées : toitures effondrées, façades lézardées, immeubles inhabitables.

À Saint-Fons, les murs se crevassèrent. Les fils télépho-

niques, télégraphiques et du tramway furent rompus, la ligne Lyon-Grenoble coupée. Les usines alentour subirent d'importants dégâts. Les cantonnements en bois où logeaient les travailleurs coloniaux partirent entièrement en flammes.

Des héros décorés

Le bilan humain aurait pu être bien plus lourd. On déplaça deux morts et une centaine de blessés civils. Dix-sept pompiers furent grièvement blessés en combattant les flammes sous une averse de projectiles. Plusieurs travailleurs coloniaux furent contusionnés.

Face au chaos, des actes de bravoure se distinguèrent. Les pompiers tinrent leur poste avec stoïcisme : chaque blessé était aussitôt remplacé

par un volontaire. Les agents de police refusèrent d'abandonner leur poste. Les cuisiniers des 7^e et 10^e régiments organisèrent les barrages pour protéger la population.

Parmi les figures héroïques, Jean-Baptiste Croibier, adjudant-chef au 54^e régiment d'infanterie et figure mondiale de l'horticulture, se distingua particulièrement. Il organisa seul l'évacuation de 2 000 hommes et sauva des archives militaires des flammes. Son sang-froid lui valut la Médaille militaire et la Croix de guerre.

Grâce à la réactivité des autorités, la catastrophe ne devint pas un désastre irréparable. Dès le lendemain, la plupart des ouvriers purent reprendre leurs postes.

● De notre correspondant,
Carlos Sotos



La zone, visible 20 ans après sa destruction.

Photo fournie par l'association Viniacum

LE 14/03/26

Métropole de Lyon

Pourquoi les voies lyonnaises ne sont pas obligatoires pour les cyclistes

Malgré la présence de véritables autoroutes à vélos sécurisées à proximité des voies de circulation routière, la Métropole permet toujours aux cyclistes et aux trottinettes de rouler au milieu des voitures et des bus, ce, malgré le danger et la possibilité que lui donne le Code de la route. Explications.

En dépit de la présence de vastes pistes cyclables sécurisées, les vélos et autres trottinettes ont toujours la possibilité d'emprunter les voies de circulation parallèles, dont les couloirs de bus, utilisés, aussi, par des véhicules de secours. Ces "voies lyonnaises" pourraient toutefois être rendues obligatoires, comme le Code de la route le permet.

Quelques aménagements obligatoires

Pour le signifier, il faut appo-

ser un panneau rond bleu cerclé de blanc comprenant un vélo blanc au centre. Si le panneau est rectangulaire, alors la voie est seulement "conseillée". Qui décide? Le président de la Métropole de Lyon au titre de son pouvoir de police de la circulation après avis de la préfète.

Dans l'agglomération lyonnaise, il y a bien quelques aménagements cyclables obligatoires. C'est le cas, depuis 2014, de celui de la rue Garibaldi à Lyon (3^e) bien séparé de la circulation. Quant à celui de la rue de la Part-Dieu, toujours dans le même arrondissement, il est, depuis 2008, obligatoire dans un sens et conseillé dans l'autre. Les voies cyclables obligatoires «sont réservées aux situations dangereuses (voie autoroutière, vitesses élevées, trafic poids lourds important, etc.)», détaille le service presse de la Métropole. Qui donne, comme exemple, le boulevard du Val-

vert à Tassin-la-Demi-Lune ou le pont de La Mulatière.

«Un cycliste sportif pourra privilégier la chaussée»

On peut compter évidemment sur le bon sens des cyclistes et des amateurs de trottinettes pour utiliser les voies sur lesquelles ils se sentent le plus en sécurité. «Même s'il est généralement conseillé aux cyclistes d'utiliser ces voies dédiées [...] le fait de les rendre facultatives permet à chacun de choisir la partie de la voirie la plus adaptée à sa pratique. Ainsi, un cycliste sportif ou roulant à vive allure pourra privilégier la chaussée, où sa vitesse est plus en adéquation avec le trafic motorisé qu'avec celui, plus lent, d'un aménagement cyclable classique», détaille la collectivité. «Cela permet aussi d'éviter des détours inutiles, en particulier lorsque les amé-



À droite, la voie lyonnaise n° 3 quai Pierre-Scize à Lyon (9^e). À gauche, les vélos peuvent aussi circuler dans la voie des bus, comme le montre le pictogramme. Photo Sophie Majou

gements ne sont présents que d'un seul côté de la rue et que le cycliste souhaite s'engager dans une rue transversale », conclut la Métropole.

Et puis, raison inavouée des

aménageurs depuis 25 ans : le "partage" de la voirie par tous les modes qui fait baisser globalement la vitesse. Mais pas forcément l'agressivité.

● Sophie Majou

LE 16/03/26

Lyon 8^e

Deux équipements publics majeurs en construction à Mermoz-Sud

En 2014, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) a retenu le quartier de Mermoz-Sud comme priorité régionale. 62 000 m² d'espaces publics, allant de la place Latarjet au jardin Mermoz seront requalifiés d'ici 2030. Deux équipements d'envergure commencent à sortir de terre, le futur groupe scolaire Louis-Pasteur, en cours de construction et à proximité, un pôle sportif, culturel et social dont les travaux viennent de démarrer.

Après Mermoz-Nord, c'est au tour du sud d'entreprendre une véritable mutation.

Un tour à pied dans ce quartier populaire du 8^e arrondissement de Lyon, marqué par un fort taux de pauvreté et de chômage, aide à prendre la mesure du changement, avec des chantiers, publics ou privés, qui poussent comme des champignons.

Une école également renouvelée

La démolition ou la réhabilitation de logements de Grand Lyon Habitat, construits dans les années 1950-1960, notam-



La façade du futur pôle sportif et culturel, depuis la rue Tixier. Visuel Hérault Arnod architectures

ment vers le mail Narvik, lui aussi en plein réaménagement, en font partie (lire par ailleurs). 500 logements de ce bailleur social seront démolis et plus d'un millier raccordés au chauffage urbain. À terme, le quartier comptera plus de 1 200 logements, dont 45 à

50 % de logements sociaux, neufs et réhabilités.

Mais c'est surtout la construction de deux équipements publics, pilotés par la Métropole, la Ville de Lyon et l'État, via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) qui annonce aujourd'hui, une éta-

pe importante dans la transformation du secteur, dont l'investissement global s'élève autour de 150 millions d'euros. Il y a d'abord le futur groupe scolaire Louis-Pasteur (16 classes des écoles maternelle et élémentaire et un restaurant scolaire) et ses premières fondations que l'on peut voir sortir de terre, entre les avenues Mermoz et Général-Frère. Il y a aussi le futur pôle sportif et culturel, dont les travaux viennent d'être officiellement lancés. L'opération s'élève à 13,9 millions d'euros (avec une subvention de 725 000 € de l'Anru).

Une salle de spectacle et une multisport dans le même lieu

À noter que dans ce secteur, l'école Olympe de Gougues sera entièrement renouvelée et agrandie à l'horizon 2030.

L'objectif du pôle sportif et

culturel, conçu par l'agence Hérault Arnod Architectures, est de diversifier l'offre de proximité. Il regroupera ainsi dans un même lieu, plusieurs activités sur une surface de près de 3 000 m². Il comprendra, entre autres, une salle de spectacles de 150 places, une salle polyvalente modulable de 140 m², dédiée notamment aux associations, un espace musique et arts visuels et un secteur jeunes, pour répondre aux besoins des adolescents du quartier. Le pôle sport-loisirs sera, quant à lui, composé d'une salle multisport de type gymnase scolaire de 300 m², d'un dojo de 200 m² et d'une salle de danse. Des espaces extérieurs ont été pensés pour l'organisation d'événements au sein du quartier. Le bâtiment accueillera dans ses murs, la MJC Laënnec-Mermoz, aujourd'hui basée rue Genton.

Des bâtiments adaptés aux arbres existants

Le bois sera dominant, pour habiller structures et façades de ce bâtiment de quatre étages, qui sera réalisé avec des normes environnementales faisant la part belle aux matériaux biosourcés, ou à la préservation des arbres existants. Les concepteurs ont d'ailleurs dû s'adapter pour respecter ce patrimoine arboré constitué de nombreux sophoras (de grands arbres exotiques utilisés pour l'ornement des parcs et des avenues), en orientant le positionnement du pôle sportif et culturel en L (celui du futur groupe scolaire sera en U, pour les mêmes raisons).

Ouverture du pôle sportif et culturel en 2027, le nouveau groupe scolaire Louis-Pasteur devrait quant à lui être prêt à recevoir les élèves à la rentrée 2027.

● R. B.

Habitat rénové et espace végétalisé pour faire respirer le quartier

Au cœur de Mermoz-Sud, le mail Narvik avance à grands pas. Long de 400 mètres, il comprendra une séquence récréative devant le futur groupe scolaire Pasteur, avec deux aires de jeux (2-6 ans et 6-12 ans) sur le thème de l'aviation, ainsi qu'une promenade végétalisée et paysagère pour les familles qui attendent à la sortie de l'école.

Une zone de rencontre sera créée pour apaiser les circula-

tions aux sorties d'école, la vitesse y sera limitée à 20 km/h. Près de 80 arbres et arbustes apporteront de l'ombre, des assises seront également installées. Pour apaiser le quartier, toutes les rues qui arriveront de l'avenue Jean-Mermoz seront mises en sens unique jusqu'au mail. Livraison prévue en fin d'année, le montant total du projet s'élève à 2,3 millions d'euros.

Près de 3 000 personnes

habitent l'ensemble du quartier Mermoz, inscrit en Quartier prioritaire de la ville (QPV), autour d'un millier résident dans la partie sud. Le projet urbain sur la partie sud se déploie sur un périmètre d'environ 14 hectares, délimité par l'avenue Jean-Mermoz, au nord, le boulevard Pinel, à l'est, l'avenue Général-Frère, au sud, la rue de la Moselle et une bande d'habitat pavillonnaire, à l'ouest.



La vie de château À MONTCHAT

Transformé en espace événementiel il y a un petit peu plus de trente ans, "l'unique château au cœur de Lyon" bénéficie d'un nouveau souffle consécutif au changement de propriétaires. Après l'inauguration du 9 mars, les projets de futurs rendez-vous comme d'aménagements ne manquent pas. Par Alexandre Buisine

Ne vous fiez pas aux créneaux féodaux de la tour du château de Montchat. Ils datent du... XIX^e siècle. Cette parure médiévale est une idée d'Eugène Viollet-le-Duc, l'architecte qui a restauré Notre-Dame-de-Paris, lorsque ce dernier conçoit la rénovation de l'édifice lyonnais dont les premières traces remontent au XVI^e siècle.

Changement de destination au siècle suivant - en 1993 précisément - lorsque la famille propriétaire transforme l'habitation en espace événementiel dont les douze salles sont dédiées à des réunions et autres réceptions. Les poutres pour une part apparentes, boiseries et parquets cirés du XIX^e siècle offrent un écrin unique. "Il y a ici une âme telle que la recherchent les entreprises qui veulent sortir des salles d'hôtel pour leurs séminaires", souligne Lara Rosso, la directrice associée du groupe Moly, déjà propriétaire de L'Hermitage de Moly à Saint-Genis-Laval et qui a racheté le château en décembre dernier. L'idée étant de conserver le côté "maison de famille" ayant fait le succès du premier investissement. Équipement des salles avec des écrans numériques

dernier cri et du wifi performant, prestations haut de gamme : de la "maison des champs" saint-geoise à "l'unique château au cœur de Lyon", l'activité reste largement tournée vers les entreprises. À Montchat, elle est néanmoins ouverte aux particuliers (anniversaire, baptême, communion, mariage dans le respect du voisinage...). Principalement à l'étage.

DU GARAGE AU GALA

"Nous souhaitons développer des rendez-vous festifs permettant notamment aux habitants du quartier de revenir au château le week-end", explique la directrice. Boutiques éphémères, salons - des vins notamment -, expositions, festivals, invitation faite à des créatrices de mode... les idées ne manquent pas. Un 8-Décembre et une fête de la musique au château sont également en réflexion. En avril, le domaine participera au festival des glycines local. Un autre rendez-vous, gratuit sur inscription, est aussi en gestation : les lundis de Montchat. Entre conférences et concerts de musique classique, il devrait voir le jour à la rentrée.

Les nouveaux propriétaires n'ont pas touché à la bâtisse, privilégiant le réaménagement des verrières. Celle à l'entrée, qui servait à l'accueil, a été transformée en espace de convivialité. La moquette a remplacé le carrelage. Très lumineuse, la serre latérale va être équipée comme un jardin d'hiver. À l'arrière, un local technique doit être démoli. "L'idée est de réaliser une grande verrière et une terrasse couverte donnant sur l'extérieur et ce parc de 3000 m² auquel nous souhaitons donner vie", détaille Brigitte Monnet-Paillard, la fondatrice de L'Hermitage de Moly. Terrains de pétanque et de mölkky, tables de ping-pong, mobilier permettant de se détendre ou de travailler, plantes aromatiques : les projets pour les espaces extérieurs sont déjà très avancés.

L'autre ambition est de transformer le parking couvert, peu utilisé aujourd'hui. D'une surface de 500 m², le bâtiment devrait être embelli et isolé, avec un sol en joli béton ciré et au moins une partie de ses sheds découverts et rénovés pour donner du cachet au lieu. Ajoutez un bar et une estrade et cela pourrait offrir un showroom ou la possibilité d'organiser des soirées de gala au cœur de Montchat.

Derrière les façades du château restauré par Viollet-le-Duc se trouvent douze salles de réception et un parc de 3000 m².



 HISTOIRE

MARITZ

Les canonniers de Vaise

Au XVIII^e siècle, une famille de fondeurs venus de Suisse révolutionne l'artillerie française avec des canons plus fiables, fabriqués sur les bords de Saône. La dynastie Maritz fait fortune avec la fonderie royale de Vaise, créée par Colbert. Par Frédéric Couzet

En février 2012, un vol peu banal fait la Une de la presse belge. Quatre canons de bronze de l'armée de Louis XV, pesant chacun 1,5 tonne, sont subtilisés sur la terrasse du Domaine royal de Mariemont, un musée situé entre Bruxelles et la frontière française. Trois de ces pièces d'artillerie sont rapidement retrouvées. Leur particularité ? Elles portent sur leur flanc la signature de Jean Maritz, commissaire royal des fontes de l'artillerie de Lyon, dont la famille fit fortune avec un procédé améliorant la fiabilité des canons. Baptisées "L'Orgueilleux" ou "Le Vautour", ces pièces rappellent que la ville était alors une des places fortes de la manufacture d'armes.



la marine en inventant des canons plus courts et un double canon capable de projeter une barre de fer sur les bateaux. Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV, lui donne les moyens d'ouvrir sa propre fonderie en 1669. Il l'installe à Vaise, sur l'actuel quai Arloing, pour faciliter le transport des matières premières et l'expédition des armes. Mais ces canons, moulés, demeurent fragiles et peu précis. À Berne, le fondeur Jean Maritz (1680-1743) met au point en 1704 une technique alors révolutionnaire : les canons sont fondus à plein, et l'âme est ensuite forée à l'horizontale pour être plus rectiligne.

MONOPOLE DE L'ARMEMENT

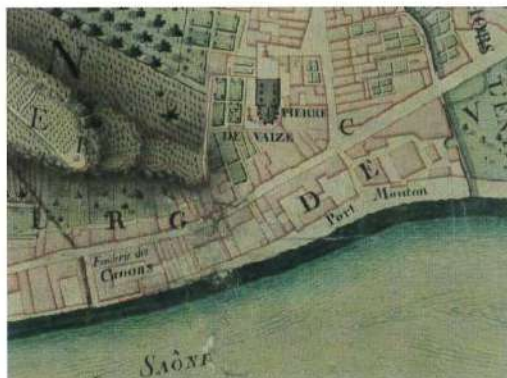
La France, première puissance d'artillerie d'Europe, cherche alors à le faire venir à Lyon. Il envoie d'abord son fils Jean II Maritz (1711-1790), avant de prendre la direction de la Fonderie royale de Vaise en 1734. Grâce à une récente ordonnance pour harmoniser les calibres de l'armée et les méthodes de fabrication, la fonderie de Vaise tourne à plein régime pour renouveler l'arsenal royal.

En 1741, Jean II Maritz prend la suite de son père, devient commissaire de la fonderie de Strasbourg, vend son invention à celles de Douai et de Paris pour équiper l'armée engagée dans la guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748). "Grâce à une invention chèrement monnayée, un entrepreneur fondeur se vit octroyer un quasi-monopole de la production de l'artillerie de terre royale française", analyse Michael Depreter, historien de la guerre en Europe à l'université de Louvain, dans son étude "De l'arme de guerre à l'objet de collection" (2023).

PREMIERS CANONS EN 1669

Réputée pour ses arquebuses depuis le XVI^e siècle, Lyon se lance dans la fabrication de canons avec François Emery. Simple ouvrier dans une fonderie de cuivre, il séduit

La fonderie de Jean Maritz se situait à Vaise, sur les bords de Saône, afin de faciliter le transport des matières premières.



BOURGEOIS DE LIMONEST

Devenu riche, le protestant Jean II Maritz s'installe avec sa famille à Limonest dans le château de la Barollière, se convertit au catholicisme, devient bourgeois de Lyon et offre une cloche à l'église de son village. Après la guerre de Sept Ans contre l'Angleterre (1756-1763), la fonderie de Vaise est peu à peu abandonnée. Antoine Frèrejean, entrepreneur en cuivre, rallume les fourneaux en 1782. C'est ici qu'il construit avec Jouffroy d'Abbans le premier bateau à vapeur de l'histoire, lancé sur la Saône le 15 juillet 1783. À la Révolution française, la fonderie se remet à faire des canons à partir des cloches d'église, avant de périr au XIX^e siècle. Les canons de Vaise volés en Belgique ont fini leur carrière sur les fortifications de l'île d'Oléron avant d'être réformés dans les années 1870. Ils sont alors rachetés par l'industriel belge Raoul Warocqué (1870-1917), riche passionné d'armes anciennes, dont la collection a été léguée au domaine de Mariemont.

L'Essentiel du 18/03/26

80 ans des Nuits de Fourvière : la billetterie est ouverte



Près de 200 000 spectateurs sont attendus (crédit : Juliette Valero).

La billetterie du festival est lancée mercredi à midi pour une édition anniversaire très attendue.

Ce qui compte

- C'est toujours un moment très scruté par les Lyonnais. La billetterie des **Nuits de Fourvière** ouvre ce mercredi à 12h, avec des jauges qui devraient **rapidement se remplir** sur certaines dates.
- L'édition 2026, organisée du **28 mai au 25 juillet**, célèbre les **80 ans** du festival avec plus de **110 représentations**. Si certains spectacles sont gratuits, les places pour les concerts, ballets et pièces de théâtre s'échelonnent de **16 € à 85 €**, au Grand Théâtre comme dans les lieux partenaires.
- La réservation se fait en ligne, au **guichet rue de l'Antiquaille** ou par téléphone (04 72 32 00 00), avec des plafonds de **4 à 6 billets/personne** sur les soirées les plus demandées. Comme chaque année, mieux vaut **anticiper ses choix** et créer un compte avant l'ouverture.

Ce qu'il faut savoir

- L'édition 2026 met en avant l'**héritage** du festival. Né en **1946** après la redécouverte des théâtres antiques, enfouis depuis l'époque romaine, il s'est imposé comme l'un des **grands rendez-vous culturels de l'été**. Des centaines de milliers de spectateurs sont ainsi enregistrés par édition (taux de fréquentation record l'année dernière avec 92 % et 176 000 festivaliers).
- Longtemps centré sur le **théâtre**, il s'est ouvert à la **musique**, à la **danse** et au **cirque**, tout en conservant son ancrage patrimonial. Aujourd'hui, il s'étend bien au-delà de la colline de Fourvière, avec des spectacles dans **une dizaine de lieux de la métropole** et des actions dans les quartiers.

Le programme

- Pour ses 80 ans, le festival assume une ligne **festive et collective**, avec 8 bals organisés tout l'été. Le **cirque** est également très présent, notamment à Lacroix-Laval, et les « Petites Nuits » renforcent l'offre pour les enfants et les familles.
- La programmation « classique » mêle quant à elle têtes d'affiche internationales (**Pulp, Jack White, Lorde, Massive Attack**) et artistes francophones (**MC Solaar, Camille, Kery James, Sébastien Tellier**).
- Enfin, chaque samedi, des **soirées thématiques** rythmeront la programmation. Entre **créations originales**, formats participatifs et diversité des lieux, cette édition mise autant sur l'**expérience** que sur les noms.

Il y a 120 ans, le conseil des prud'hommes était inventé à Lyon



Portée par les éminences lyonnaises, l'idée a été actée par Napoléon le 18 mars 1806 (crédit : Wikimedia).

Une **juridiction dédiée aux conflits du travail** prend racine dans l'**industrie lyonnaise** au début du **XIX^e siècle**.

Le contexte

- Au début des années 1800, **Lyon vit au rythme de la soie**. Des milliers de **canuts** travaillent pour des **marchands-fabricants**, dans une **organisation éclatée** entre ateliers et négociants. Les **tensions** sont fréquentes : litiges sur les **prix, délais, qualité** des pièces.
- Avant 1806, ces conflits sont **réglés de manière informelle** ou devant des juridictions peu adaptées, voire improvisées. Dans une **économie fragile après la Révolution**, ces blocages **freinent la production**.
- La **Chambre de commerce** pousse alors pour un **outil rapide et spécialisé**. L'enjeu est autant économique que social : **éviter les conflits ouverts** dans une ville déjà marquée par de fortes inégalités.

La petite histoire

- Le **18 mars 1806**, **Napoléon I^{er}** tranche et crée à Lyon le **1^{er} conseil des prud'hommes**. Le nom vient de l'**ancien français** « prud'homme », désignant un **homme de bon conseil**, chargé de juger ses pairs.
- À Lyon, le conseil est composé de **9 membres**, avec une **majorité de fabricants** (5 contre 4 chefs d'atelier). Cette **inégalité** alimente rapidement les critiques.
- Malgré cela, la **procédure de conciliation** fonctionne : au XIX^e siècle, près de **90 % des affaires trouvent un accord sans jugement**. Le modèle s'impose comme une réponse pragmatique aux tensions du monde du travail.

La suite

- Le système lyonnais est **progressivement étendu** aux autres villes industrielles, puis à **Paris** dans les années **1840**. En **1848**, un tournant est franchi : le **conseil** devient **paritaire**, avec autant de représentants des employeurs que des salariés.
- L'institution s'ouvre ensuite aux **ouvriers**, aux **femmes** au début du **XX^e siècle**, puis à tous les secteurs. **Généralisés** à l'ensemble du territoire en **1979**, les prud'hommes restent aujourd'hui la porte d'entrée majeure pour les litiges du travail.
- De nos jours, plusieurs **centaines de milliers d'affaires y sont traitées chaque année**. Deux siècles après sa création, cette invention lyonnaise continue de structurer le dialogue social.

ADEME MARS 2026

Les forêts : un écosystème essentiel, mais fragilisé

La forêt française continue de s'étendre et couvre aujourd'hui près d'un tiers du territoire. Un écosystème précieux pour le climat, la biodiversité et l'économie du bois, mais de plus en plus confronté aux effets du changement climatique.

Etat des lieux de la forêt française

Les forêts françaises couvrent près d'un tiers du territoire et continuent de s'étendre chaque année. La grande diversité des arbres qu'elles abritent reflète la richesse des milieux naturels du pays.

- Elle couvre actuellement 32 % de l'hexagone 32 %.
- La surface forestière française progresse de 0,7 % par an depuis 1980.
- On comptabilise 194 essences forestières dont 142 feuillus (chêne, hêtre, frêne, châtaignier).
-

Pourquoi les forêts sont importantes

Les forêts jouent un rôle clé dans le bon fonctionnement des écosystèmes et dans le bien-être des sociétés humaines. Elles contribuent à l'équilibre du climat, protègent les milieux naturels et fournissent des ressources précieuses.

- Cycle de l'eau et régulation de la température

Les forêts influencent la circulation de l'eau et contribuent à rafraîchir le climat local et global.

- Production de bois

En moyenne, 50 millions de m³ de bois sont récoltés par an.

- Captage du carbone

Les arbres en croissance absorbent le carbone de l'air qu'ils stockent dans leur tronc, leurs branches, leurs feuilles et dans le sol.

- Stabilisation des sols

Le réseau de racines protège les sols contre l'érosion et les glissements.

- Biodiversité

Les forêts abritent une grande variété d'espèces animales et végétales qui y trouvent nourriture et refuge.

Des écosystèmes menacés

Ces 10 dernières années, la mortalité des arbres a doublé.

- Les incendies

En 2022, 60 000 hectares de forêts ont été détruits. 9 feux sur 10 sont d'origine humaine et très peu sont déclenchés par la foudre.

- La hausse des maladies et ravageurs

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) constate une mortalité en hausse de 80 % en dix ans.

- Le déséquilibre sylvo-cygénétique*

Plus de 50 % de la surface forestière est concernée. Les chevreuils, cerfs et sangliers sont trop nombreux par rapport à ce que la forêt peut naturellement supporter.

*Le déséquilibre sylvo-cynégétique correspond au moment où le nombre d'animaux sauvages est trop élevé par rapport à ce que la forêt peut supporter sans être dégradée.

- Le changement climatique

Il se traduit par une augmentation de la durée des sécheresses estivales et une augmentation des températures. Cela fragilise les arbres, générant des mortalités importantes, par exemple sur le hêtre et le chêne.

- Le tassement et la dégradation des sols

Ils peuvent survenir en cas de mauvaises pratiques.

Protéger les forêts contre le changement climatique

Face au changement climatique, la forêt ne s'adapte pas toujours assez vite. L'intervention de l'Homme peut alors aider à la rendre plus résiliente en renforçant la biodiversité et en favorisant l'adéquation entre espèces d'arbres et climat futur.

- Préserver les sols forestiers

Limitier les zones de circulation des engins, maintenir le couvert végétal

- Encourager la diversité

Mixer les feuillus et résineux ainsi que les jeunes arbres et les arbres matures

- Maintenir et renforcer des corridors pour la biodiversité

En dessous des autoroutes, entre deux zones agricoles...

- Planter des arbres plus résistants

Par exemple des espèces habituées aux climats chauds et secs

Contrôler la population de gibiers

Gérer durablement

Un document de gestion durable est obligatoire pour les forêts publiques et privées de plus de 20 ha.

Sources

ADEME, La forêt française en 10 questions, juillet 2024

ADEME, Forêts et renouvellement forestier : anticiper les enjeux et adapter la gestion de sa forêt face au changement climatique, février 2026.

ADEME, La forêt face au changement climatique, janvier 2026.

19/03/26

Lyon • Pourquoi les monuments seront dans le noir le 28 mars



Comme tous les autres bâtiments éclairés par le plan Lumière, le Grand Hôtel-Dieu ne sera pas éclairé. Photo d'illustration J.P.

Et si les sites emblématiques de Lyon étaient plongés dans le noir ? C'est en tout cas ce qui est prévu ce samedi 28 mars lors du défi mondial "Earth Hour". Ce challenge, connu pour son geste symbolique qui consiste à « éteindre les lumières », est organisé par le World Wildlife Fund (WWF). Il vise à pousser les citoyens du monde à faire une bonne action pour la planète.

L'Hôtel de Ville, l'ancien palais de justice ou encore la basilique Fourvière seront dans l'obscurité. En tout, 370 sites historiques et emblématiques de Lyon ne seront pas éclairés à partir de 20 h 30 et pendant toute la nuit. « L'éclairage fonctionnel des rues sera maintenu », indique la mairie dans un communiqué.

20 ans d'un challenge mondial

Lancé en 2007, "Earth Hour", fête sa 20^e édition cette année. Le WWF se félicite du chemin parcouru « au fil des ans, nous avons intensifié nos efforts et insufflé un nouveau souffle à notre mouvement et à notre mission ».

Comme chaque année, de nombreux monuments ne seront pas illuminés : l'opéra de Sydney, la fontaine de Trévi à Rome, l'Acropole d'Athènes, la Tour Eiffel ou encore Big Ben et le Parlement britannique.

14 LA QUESTION DE LA SEMAINE

Lyon 7^e

Prolongation des terrasses: opportunité ou contrainte pour les commerçants ?

Après une concertation d'un an avec les professionnels de l'hôtellerie-restauration et un panel d'habitants, la Ville de Lyon a adopté en 2024 un nouveau règlement encadrant les terrasses. Désormais, les saisonnières, installées le plus souvent sur des places de parking, peuvent être exploitées du 1^{er} mars au 1^{er} novembre. Une extension de trois mois par rapport à l'ancien dispositif qui ne les autorisait que du 1^{er} mai au 30 septembre. Cette évolution s'accompagne toutefois de nouvelles règles: le mobilier doit notamment être validé par la municipalité. Bancs et tabourets disparaissent au profit de chaises obligatoires. Cette prolongation est-elle vraiment une aubaine pour les commerçants? *Tribune de Lyon* s'est rendu rue Chevreul, l'une des rues lyonnaises qui compte le plus de terrasses saisonnières, pour leur poser la question. **JULIA PARET**



LA VOLONTARISTE

« Je trouve ça bête d'enlever les terrasses pour quatre mois »

Bérénice Talarmin, gérante du Magma Coffee Shop, 32 ans.

« Quand le temps le veut bien, c'est vraiment chouette d'avoir trois mois supplémentaires pour nos terrasses. L'année dernière, on a posée la nôtre tard car il a plu tout le mois de mars. En fait, je trouve ça presque bête de devoir l'enlever pour quatre mois. J'ai l'impression qu'on l'a enlevée hier et à chaque fois, ce sont des frais supplémentaires pour la poser et la déposer. Je trouve ça un peu dommage sachant que l'on paye pour occuper le stationnement, je ne pense pas qu'il y ait un manque à gagner pour la Ville si nos terrasses restent à l'année. Et nous avons certes gagné trois mois de terrasses, mais la Ville réglemente beaucoup en contrepartie. Un nouveau mobilier nous est imposé pour soi-disant éviter les attroupements... »

« Cette prolongation a un réel impact sur le chiffre d'affaires »

Vincent Lambert, manager du Skepsl, 25 ans.



LE CONVAINCU

« Notre terrasse compte une vingtaine de places et elle est vraiment occupée de mars à novembre. Dès qu'il fait beau, les gens s'y installent. Prolonger l'exploitation des terrasses de trois mois a un réel impact sur le chiffre d'affaires. Pendant les beaux jours, la terrasse est occupée toute la journée, de l'ouverture à la fermeture. Concernant le nouveau mobilier qui est imposé, celui que nous avons choisi (*des tables et des chaises pliantes colorées, NDLR*) était déjà conforme aux exigences. »

« C'était une vraie demande des restaurateurs »

Vincent Covolo, gérant des établissements Pignouf, 54 ans.

« À l'époque, la Mairie voulait réduire la durée d'ouverture des terrasses le soir. On s'est mobilisés pour pouvoir les exploiter plus longtemps. C'était une vraie demande des restaurateurs. Avant, on pouvait avoir des bancs, c'était convivial; maintenant, on ne peut plus. C'est sûr que c'est une contrainte imposée dans la négociation mais ça n'est pas

le plus important. L'essentiel, ce sont les terrasses, puisqu'on voit bien que, même s'il fait froid, les clients se ruent dessus. Le plaisir de se mettre dehors, de papoter et de boire un verre passe avant le froid. Ce changement arrive dans un contexte difficile où les établissements ont une baisse de chiffre d'affaires de -15 à -20 %, alors ça compense en partie. »



LE MOBILISÉ

Patrimoine

Il était une fois...

L'église Saint-Pierre-des-Terreaux

Aujourd'hui partie intégrante du musée des Beaux-Arts, l'église Saint-Pierre-des-Terreaux a longtemps été le lieu de culte des sœurs bénédictines du palais Saint-Pierre.

Requie Paul-Chenavard, coïncée entre deux immeubles, se trouve une façade en pierre blanche qui se distingue par une grande porte en bois à deux battants surmontée de deux clés et d'une tiare, emblème du souverain pontife. Elle est un vestige de l'église Saint-Pierre-des-Terreaux de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-lès-Nonnains. Tout commence au VI^e ou au VII^e siècle selon les versions, mais toujours est-il qu'en 665, le monastère existe bel et bien, et que des religieuses prennent l'habit de saint Benoît, formant l'une des premières congrégations de l'ordre des Bénédictins. Le monastère des Bénédictines a la particularité de compter deux églises : Saint-Saturnin et Saint-Pierre. À l'origine, c'est Saint-Pierre qui fait office

d'église conventuelle et paroissiale. En 1173, Saint-Saturnin devient église paroissiale et sert alors d'annexe à la première, réservée à la communauté religieuse. À la Révolution, tous les biens nationaux du clergé – y compris le monastère des filles de Saint-Pierre – sont nationalisés. En 1793, les religieuses sont expulsées du couvent qui abrite alors les œuvres d'art qui sont retirées des monuments religieux. De son côté, l'église Saint-Pierre est transformée en fabrique de salpêtre. Cinq ans plus tard, l'abbaye échappe à la démolition grâce à l'intervention d'un Villeurbannais : Nicolas-François Cochard. Alors conseiller à la préfecture du Rhône, il évite à l'édifice d'être remplacé par quatre rues et des galeries marchandes. Il souhaite en faire « un temple des connais-

Si vous voulez retrouver les articles en version longue et tous nos contenus « patrimoine », rendez-vous sur le site tribunedelyon.fr



33



sances universelles réunies à la voix du génie». Il transforme le palais pour accueillir le musée des Beaux-Arts, qui ouvrira ses portes en 1803. Entre-temps, en 1802, l'église Saint-Pierre est retirée de la liste des biens nationaux et devient propriété de la Ville de Lyon, et Saint-Saturnin est détruite. Le 7 mai 1907, un décret ministériel annonce la désaffectation de l'église Saint-Pierre qui est intégrée au musée des Beaux-Arts.

L'ancienne église Saint-Pierre-des-Terreaux accueille des sculptures des XIX^e et XX^e siècles inaugurées par l'ancien maire de Lyon Édouard Herriot en 1934.

EMMA TURQUETY

Parlons Lyonnais
PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

Boye

Le nom féminin *boye*, qui est aussi parfois écrit *boille* et qui est le plus souvent employé au pluriel, signifie « boyau ». Il est employé en parlant des animaux (notamment ceux qu'on abat à la ferme, par exemple volaille ou autrefois porc), mais aussi des humains, comme le montre l'exemple suivant proposé par Adolphe Vachet dans son *Glossaire des gones de Lyon* : « j'en ai les boyes toutes remuées » qui signifie « j'en suis tout remué ». Ce régionalisme

a été relevé dans le Lyonnais ainsi que dans l'ouest de Rhône-Alpes où sont aussi employés les dérivés féminins *boyasse* « entrailles » et *boyasserie* « gros ventre, bedaine ». *Boye* est de la même famille que le français *boyau* (qui vient du latin *botellus*) et correspond aux formes médiévales *boalles*, *boielles* de certains parlers de langue d'oïl (le français vient du dialecte d'oïl parlé dans l'Île-de-France).

Qui est-ce? Madame de Servient

© JEAN-ÉTIENNE WINCKEL/COMMOIS



Surnommée la « Dame de la Part-Dieu », Catherine de Servient est connue pour être la bienfaitrice des Hospices civils de Lyon et la « responsable » de la catastrophe du 11 octobre 1711. Issue d'une famille de nobles, Catherine Mazenod naît le 28 octobre 1649 dans la paroisse de Sainte-Croix de Lyon. Elle est la deuxième fille des époux Mazenod. Au décès de ses parents, elle devient la seule propriétaire de ce qui sera le domaine de la Part-Dieu. La zone est alors un vaste marécage de terrains insalubres. Elle y fait pourtant construire son château. En mai 1694, elle se marie avec le comte Maurice-Amédée de Servient. Mais dix ans plus tard, elle se retrouve veuve et mène une vie paisible entre sa maison de campagne de la rive gauche et son logement dans le quartier d'Ainay.

Le 11 octobre 1711 est le premier jour de la vogue de Saint-Denis de Bron, aussi surnommée la « fête des insultes ». Alors que de nombreux Lyonnais se pressent sur le pont de la Guillotière (le seul permettant de traverser le Rhône), Madame de Servient s'y engage à bord de son carrosse. Heurtant un autre, une terrible bousculade, le « tumulte du pont du Rhosne », provoque la mort de 241 personnes qui succombent noyées ou écrasées. Le 8 juillet 1725, Madame de Servient fait don de son domaine « au profit des pauvres ». Les Hospices civils de Lyon héritent donc de ses terres, de ses bâtiments et de l'ensemble de la production agricole de l'année. Sa seule exigence : une rente viagère de 6 000 livres jusqu'à son décès le 23 février 1733.

EMMA TURQUETY

Lyon se dote de son 1^{er} musée du vin



Parcours découverte, bornes interactives et dégustations jalonnent l'expérience (crédit : LPMV).

Un nouveau lieu **immersif** consacré à la **culture viticole** ouvre ses portes ce jeudi dans des **caves anciennes** du 7^e arrondissement. L'ESSENTIEL 19/03/26

La genèse

- Dans la capitale de la gastronomie, le vin fait partie du décor. Pourtant, il n'y avait jusque-là **aucun espace dédié**. Avec le Petit Musée du Vin, **Maximilien Haibi** veut y remédier.
- « Comme beaucoup de Français, j'ai **toujours été attiré par l'univers du vin** », explique celui qui a développé cette **passion sur le tard**. En se formant, il découvre un milieu dense, parfois **difficile d'accès**, malgré son ancrage culturel. « J'ai été frappé de voir à quel point **on sait peu de choses sur le vin** », poursuit-il.
- Son projet prend forme après un **voyage en Champagne** : créer un lieu **pédagogique**, sans jargon, où l'on **comprend** concrètement **ce que l'on boit**. L'ambition est de rendre accessible un savoir **perçu comme réservé aux initiés**.

Le site

- Le musée s'installe au 3 rue Passet, dans le 7^e arrondissement. Il prend place dans **120 m² de caves voûtées du XIX^e siècle**, habituellement fermées au public. « J'ai trouvé le lieu idéal : des **caves magnifiques** et secrètes à **500 mètres de Bellecour** », souligne le fondateur.
- Contraint par la surface, il mise sur une approche **hybride mêlant patrimoine et numérique**. « J'ai utilisé mon **expérience dans le digital** pour "pousser les murs" grâce au virtuel », précise-t-il. Le résultat : un espace **fluide**, pensé pour accueillir des **visiteurs toutes les 30 minutes**.

Le concept

- La **visite** dure environ **1h**, suivie d'une **dégustation**. Le parcours s'articule en plusieurs étapes : **comprendre** le rôle du sol et du climat, **découvrir** la vinification, **tester** ses sens et **s'initier** à l'assemblage. **Treize bornes interactives** permettent de toucher des roches, de reconnaître des arômes ou de visualiser les étapes clés.
- Le final se joue autour d'un **mur de dégustation autonome** : jusqu'à **8 vins** à découvrir, du Morgon au vin orange. Chacun compose son parcours, du modeste échantillon au verre complet.
- Le tarif est fixé à **25 €**, dégustation incluse, avec un **verre gravé** remis à la fin. Un positionnement **accessible**, qui vise autant les curieux que les amateurs.

20/03/26

Lyon

De Gorge-de-Loup à Fourvière à pied : un nouveau sentier en chantier à Vaise



Le sentier réemploie un chemin (presque) abandonné, ponctué d'arbres fruitiers. Photo Aline Duret



Le chemin est en cours de réalisation. Ici aménagement des soutènements en gabion dans la partie basse. Photo Aline Duret

Créer une « connexion piétonne » entre la Plaine de Vaise (9e) et la crête de Loyasse (5^e) en lisière des jardins familiaux dans un cadre naturel préservé, tel est l'objectif de ce nouveau chantier qui vient de commencer à Gorge-de-Loup. Cette nouvelle promenade de 440 mètres qui se faufile sur des terres très pentues est réalisée dans le cadre d'une première phase d'aménagement du parc des Balmes.

Ce nouveau chemin doit à terme, emmener les promeneurs de Gorge-de-Loup, là où s'arrête le métro et où passent quantité de lignes de bus jusque sur la crête de Loyasse, au nord du plateau de Fourvière, via les jardins familiaux cultivés à flanc de colline. Créé presque de toutes pièces, il viendra s'ajouter aux deux aménagements envisagés dans le cadre d'une première phase du futur parc des Balmes. Les travaux viennent de commencer.

En lisière des jardins familiaux

Tout se passe à l'arrière de la maison Bini, édifice du XVI^e siècle, inscrit au Monuments Historiques que l'on reconnaît à ses airs florentins. À hauteur du 55, rue Sergent-Michel-Berthet, qui correspondait à la limite de l'usine Rhodiaceta, depuis longtemps démolie. C'est ici que les engins de chantier se sont installés, afin d'aménager le sentier public dont le tracé serpente en lisière des jardins familiaux que

l'on devine d'en bas et que certains connaissent déjà.

Des pelles araignées pour dessiner le chemin

La pente est un peu raide. C'est la marque de fabrique de cet aménagement un peu atypique ou en tout cas pas comme les autres. Qui a été soumis à la commission des Balmes et a supposé « une étude géotechnique assez poussée ». Et pour lequel il faut s'adapter. Ce que confirme Jérôme Dole au nom de l'entreprise Terideal en charge des travaux. Il évoque certaines contraintes, notamment au niveau de la pente et des accès côté Gorge-de-Loup ou chemin des Carriers aux largeurs étroites qui n'excèdent pas 1,40 m. Une difficulté qui suppose, dit-il, l'intervention de petits engins telles des pelles araignées ainsi que des opérations de grutage. Mais pas seulement.

Pour approvisionner le site en matériaux, toboggan et treuil sont mis en place en partie haute.

À la découverte de points de vue méconnus

L'emprise a été dégagée, le chemin a été dessiné, il vient se calquer sur un ancien parcours pas tout à fait abandonné, ponctué d'arbres fruitiers, jusqu'ailleurs pas très carrossable. « On a commencé les soutènements avec la création de gabions en partie basse », précise Jérôme Dole, qui évoque aussi l'installation de micropieux pour pouvoir aménager les parties en escaliers, dont certains seront métalliques. Et peu à peu, on découvre le long de ce sentier aux ambiances paysagères rassurantes, des points de vue méconnus.

Un dénivelé de 40 mètres

C'est « une immersion étonnante dans un cadre naturel préservé par l'activité de jardinage » qui est proposée, explique le maître d'ouvrage (Ville et Métropole de Lyon), avant d'atteindre le point le plus haut situé chemin des Carriers.

Un parcours qui permet aux

Parc des Balmes : de nouvelles liaisons piétonnes à Saint-Just et à Loyasse

La première phase du parc des Balmes est composée de trois aménagements. Celui de Gorge-de-Loup en cours, mais aussi celui qui est sur le point d'être livré, le réaménagement de la place Abbé-Larue et du square Jean-Choux. Ces espaces publics du quartier Saint-Just ont été revus de fond en comble pour venir se connecter au jardin des Curiosités via une promenade piétonne de 230 mètres. Végétalisation de l'ensemble, plantations généreuses et réduction des places de stationnement d'environ un tiers en constituaient les

habitants de la montée de l'Observance toute proche de disposer d'une liaison « apaisée et végétalisée » entre leur lieu de résidence et le métro Gorge-de-Loup. Soit 440 m de promenade, 250 mètres linéaires de clôtures

grandes lignes. Reste à réaliser la 3^e liaison envisagée entre la rue du Cardinal-Gerlier et la rue Pierre-Audry. L'objectif de ce nouvel accès piétonnier est « d'offrir une promenade ombragée et des espaces de pause dans un cadre très naturel ». Un secteur notamment placé en lisière du cimetière Loyasse où ont été réalisées des fouilles archéologiques en décembre dernier. Et pour lesquelles les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) devraient rendre un avis.

végétalisées et un joli dénivelé de quelque 40 mètres. L'infrastructure devrait être terminée en juin prochain et les plantations sont programmées cet automne.

● A. Du.

Vendredi 20 mars 2026

Pour Sortir Lyon et région | 7

Métropole de Lyon

L'Opéra de Lyon parie sur la beauté avec trois grands rendez-vous

"Parier sur la beauté" est le nom du prochain festival de l'Opéra de Lyon. Du 20 mars au 7 avril, découvrez trois œuvres d'envergure, à l'opéra, bien sûr, et au Théâtre national populaire de Villeurbanne.

● *Manon Lescaut*, de Giacomo Puccini

Œuvre du romantisme italien, *Manon Lescaut* est la tentative de Puccini de rivaliser avec la version française de Massenet, composée quelques années plus tôt. Tâche réussie en misant sur un amour plus passionné et ardent. La protagoniste est tiraillée entre un amour sincère et un amour vénel. C'est lorsqu'elle fait le choix de la passion que les aventures s'intensifient et que la fatalité s'abat sur elle.

Figure féminine forte, Manon est ici présentée sur les planches comme victime

d'une société patriarcale et abusive. Le choix de la sincérité la conduira à la réalité de la misère sociale. Une mise en scène audacieuse et nécessaire, proposée par Emma Dante.

▶ À partir de 15 ans, du 20 mars au 7 avril, 2h 45 avec un entracte. Tarifs: de 10 à 125 euros.

● *Billy Budd*, de Benjamin Britten

Symbole d'une grande beauté, Billy Budd en devient victime lorsqu'on le force à rejoindre un navire de guerre. Son principal persécuteur, haut placé dans l'équipe, finit par être accidentellement tué par Billy - incapable d'argumenter, car bègue.

Véritable procès sur scène, l'opéra remet ici des rôles en question, soulève le poids de la solitude et les notions de justice. Une mise en scène de



Billy Budd, une première à l'Opéra, du 21 mars au 4 avril.
Photo Jean-Louis Fernandez

Richard Brunel, directeur de l'Opéra.

▶ Du 21 mars au 4 avril, 3h 20 avec un entracte. Tarifs: de 10 à 116 euros.

● *Traviata - Vous méritez un avenir meilleur*, une réécriture de Giuseppe Verdi

Sûrement l'œuvre la plus

populaire de Verdi à ce jour, *La Traviata* est ici présentée dans un format tout autre, hybride et atypique. L'objectif de cette réécriture, menée par Benjamin Lazar, Florent Hubert et Judith Chemla, remplace cette histoire d'amour fatale dans des enjeux sociaux contemporains.

La réécriture aussi des paroles (parfois en français parfois en italien) étonne. *Traviata - Vous méritez un avenir meilleur* n'est pas un opéra, se transforme en théâtre musical sur la crête des genres. Un succès présenté en 2016 au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris avec Judith Chemla, aperçue en 2023 en tant que Mélisande à l'Opéra.

▶ Au TNP de Villeurbanne, à partir de 14 ans, du 22 au 29 mars, 2 heures, sans entracte.

● De notre correspondante Irène Hontang

Devant la gare de la Part-Dieu : voilà à quoi ressemblera la nouvelle place Béraudier toujours en travaux



C'est encore un peu compliqué de se rendre gare de la Part-Dieu via la place Béraudier qui est toujours en travaux depuis... 2019, mais ça va commencer à changer d'ici la fin de cette année.

L'objectif de la Métropole est d'en faire « un espace de vie agréable, ouvert et végétalisé », selon le maire de Lyon Grégory Doucet, comme on peut le constater sur les illustrations jointes.

Une fois finalisée, l'immense place d'accès à la gare de la Part-Dieu où a récemment été inauguré la tour To-Lyon et un hôtel Pullman comporte notamment des terrasses, des commerces, des parkings et des stations vélos répartis sur deux niveaux.

La place haute a été pensée comme un îlot de fraîcheur, dont les voyageurs profiteront : 37 nouveaux arbres s'ajouteront aux 28 existants dont des cèdres, érables et chênes. Neuf massifs de nature seront répartis sur la place, soit 730 mètres carrés de verdure.

D'autre part, les aménageurs ont opté pour du granit venu d'Espagne et de Bretagne pour le sol. « La variation entre les deux permet de limiter la réflexion de lumière et donc l'éblouissement », selon François Dacoster, de l'agence d'architectes AUC, à la manœuvre.

Quant à la place basse, elle sera consacrée aux mobilités et commerces.



On y trouvera i un nouvel accès au métro B, un dépose-minute, une zone taxis et 1 000 places de parking.

Cependant, sans surprise, l'accent sera surtout mis sur le vélo. Une rampe centrale reliera ainsi le haut et le bas de la place, en bas de laquelle se trouveront 1500 places de vélos.

La végétation sera également présente dans cette partie puisqu'une jardinière boisée de 280 mètres carrés. Elle sera couverte par un auvent stylisé de 15 mètres de haut. `

Quel calendrier ? Si l'ensemble du projet doit être livré en 2025, certaines parties seront accessibles un peu plus tôt. « La place basse sera terminée dès novembre, comme la partie sud de la place haute », explique Bruno Bernard, le président de la Métropole de Lyon.

De même, la nouvelle galerie de la gare de la Part-Dieu sera inaugurée le 25 juin prochain, suivie en septembre du passage Pompidou.

Une fois le chantier achevé, l'aménagement de la place et de ses alentours permettra de relier la nouvelle galerie de la gare au reste du quartier, ce qui ne sera pas un mal car c'est encore un vrai parcours du combattant pour le voyageur.

Cette reconfiguration de l'entrée de la gare de la Part-Dieu qui redonne de sérieuses couleurs à un espace auparavant très minéral a un coût loin d'être négligeable : le budget total de l'opération dépasse les 30 millions d'euros : 14 millions d'euros pour la place elle-même et 17,6 millions pour la place basse partagés par la Ville de Lyon et la Métropole...

Illustrations : AUC/DL



Avant/Après